Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 029-212900310-20260513-DELIB2026T1006-DE

DEPARTEMENT du FINISTERE
CCAS de CLOHARS-CARNOET

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du Centre Communal d'Action Sociale de CLOHARS-CARNOET
Séance ordinaire du 13 Mai 2026

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni en Mairie – Salle du Conseil Municipal en mairie, le mercredi 13 mai 2026 à 18 H 00 sous la présidence de Michaël THOMAS, président du CCAS.

Membres	Qualité / Association	Présence
M. Michaël THOMAS	Président – Maire	Présent
Mme Sophie LE GOUGUEC	Vice-présidente (élue en séance)	Présente (avec procuration de M. Rémi ETÈVE)
Mme Sandrine RENAULT	Vice-présidente déléguée (élue en séance)	Présente
Mme Cécile TEPER	Membre	Présente
Mme Marie-Agnès HUET	L'Abri Côtier	Présente
Mme Sylvia TALLEUX	ADMR	Présente
Mme Marie-Françoise PINET	Halte Répit	Présente
Mme Élodie BONNET	Membre	Présente
M. Rémi ÉTÈVE	Membre	Absent – procuration à Mme LE GOUGUEC
Mme Nathalie VANNIER	Membre	Absente
Mme Nadine LE DOZE	Membre	Absente

Secrétaire de séance : Michaël THOMAS
Nombre de Membres
En exercice : 11
Présents : 8
Votants : 9

Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 029-212900310-20260513-DELIB2026T1006-DE

DELIBERATION n° 2026-T1-006
DOMAINE DE LA DELIBERATION : Institution et vie politique
OBJET : Election du vice-président et du vice-président délégué

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables aux CCAS, et notamment à l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le conseil d'administration, dès sa constitution, est tenu d'élire en son sein un vice-président chargé de présider le conseil en l'absence du maire, ainsi qu'un vice-président délégué appelé à exercer ces mêmes fonctions en cas d'empêchement du vice-président.

Ces élections se déroulent au scrutin secret. Afin d'assurer le bon déroulement du scrutin, deux assesseurs sont préalablement désignés :

- Mme Cécile TEPER
- Mme Marie-Agnès HUET

Résultats des votes

Poste	Enveloppes	Voix	Élu(e)
Vice-président(e)	9	9	Mme LE GOUGUEC
Vice-président(e) délégué(e)	9	9	Mme RENAULT

→ Mme Sophie LE GOUGUEC est élue Vice-présidente du CCAS à l'unanimité (9 voix sur 9).

→ Mme Sandrine RENAULT est élue Vice-présidente déléguée du CCAS à l'unanimité (9 voix sur 9).

Pour extrait conforme
Le président du CCAS
Michaël THOMAS

MAIRIE de CLOHARS-CARNOET (FINISTERE)

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou notification